

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 14 mars 1902.

LES réceptions du Souverain-Pontife continuent et ajoutent toujours un surcroît de fatigues à celle des autres audiences ; mais la santé de Léon XIII se soutient merveilleusement. Hier se trouvait aux pieds du Souverain-Pontife le duc de la Salle qui venait lui offrir ses hommages à l'occasion du jubilé. Le pape détourna bien vite la conversation sur les affaires de France, sur ce que l'Eglise pouvait avoir à espérer ou à craindre. L'entretien dura quarante minutes. Pendant ce temps le duc était émerveillé de la promptitude des réponses du Souverain-Pontife, des aperçus profonds avec lesquels il éclairait les hommes et les choses, des souvenirs qui se pressaient sur ses lèvres et lui servaient à expliquer le présent. Résumant son impression, le duc de la Salle disait qu'en abordant le Saint-Père on a la conviction de parler à quelqu'un qui, depuis vingt-cinq ans, est perpétuellement assisté par le Saint-Esprit et a puisé dans ce commerce journalier ces vues si grandes, si justes, si lumineuses, pour la conduite de l'Eglise.

— Le pape avait reçu, il y a quelques jours, les prêtres du diocèse de Paris présentés par le cardinal Richard. Le vénéré cardinal avait préparé son discours en montrant l'œuvre pontificale par les encycliques ; et, comme la liste en était longue, il avait dû passer sur d'autres faits importants. Ce discours fut selon l'étiquette communiqué par avance au Souverain-Pontife, qui fit connaître au cardinal avoir pour agréable qu'il y glisât une phrase sur les religieux en ce moment persécutés en France. La réponse du Souverain-Pontife resta dans les hautes sphères. Mais quand il vit à ses pieds les prêtres du diocèse de Paris, il leur dit une parole qui est restée : « Il faut délivrer la France du joug de la franc-maçonnerie. » Et il insista sur ce devoir : il faut la délivrer la France,